



ASPPPSMD
1 rue du Génie
35400 Saint Malo

Saint Malo, le 26 février 2016

Courrier à adresser à :
Fondation Hermione
c/o Comité Hermione Saint Malo 2016,
Les Trauchandières,
35430 Saint Jouan des Guérets

Objet : Venue de l'Hermione à Saint Malo en juillet 2016.

Chers amis,

Vous avez certainement, l'été dernier, eu l'occasion d'admirer l'Hermione, cette magnifique réplique de la frégate de Lafayette. La construction de l'Hermione, ainsi que son voyage américain, lui ont permis de devenir une icône franco-américaine, mais aussi une icône nationale. Dans chaque port où elle fait escale, son arrivée génère un engouement et un enthousiasme sans précédent. Nous l'avons vu en particulier au retour d'Amérique à Bordeaux, où pourtant elle venait pour la deuxième fois, et où le succès des festivités a dépassé toutes les espérances.

Nous sommes convaincus que la venue d'un tel navire du dix-huitième siècle sur un site aussi majestueux que Saint Malo - et dans le contexte d'un accueil féérique voire grandiose que nous ne manquerons pas de lui réserver - constituera l'occasion de créer ici même pendant quelques jours une ambiance célébrant le propre passé glorieux de notre Cité Corsaire.

Nous comptons ainsi rassembler à Saint Malo, non seulement des malouins et des entreprises locales, mais aussi des personnes passionnées du Pays de Saint Malo et de la région, qui considèrent l'escale de Saint Malo comme une exigence tant historique que d'image. Ce sera aussi une occasion de rendre un hommage au constructeur malouin Raymond Labbé qui nous a quitté il y a maintenant 10 ans et dont la passion, le dévouement, la générosité, l'humanisme et le savoir-faire ont joué un rôle essentiel dans le projet Hermione, surtout à son lancement.

A cet effet, nous proposons à quelques associations malouines comme la vôtre de conclure un accord de partenariat comprenant plusieurs volets, à savoir une sollicitation individuelle de leurs membres organisée en pleine collaboration avec elles, des offres de mécénat permettant à ces derniers de bénéficier de réductions d'impôts, d'un accueil privilégié à bord ainsi que, en fonction des montants apportés, d'avantages spécifiques en fonction des montants contribués. **Il est à noter que ces offres privilégiées ne seront accessibles qu'aux membres des associations partenaires.**

Nous souhaitons également que la venue de cette frégate du dix-huitième siècle soit l'occasion de créer à Saint-Malo pendant quelques jours une ambiance célébrant le propre passé glorieux de notre Cité Corsaire.

Nous sommes certains que votre association et ses membres souhaiteront s'associer à sa venue en juillet prochain. Certains d'ailleurs nous ont déjà à titre individuel assuré de leur soutien.

Les dates prévues, du 1^{er} au 9 juillet prochains, se situent :

- au début de la saison touristique, ce qui nous semble très positif,
- avant sa participation à Brest 2016 qui est déjà programmée du 13 au 19 juillet (www.brest2016.fr).
- à la veille du départ du Tour de France au Mont Saint Michel, ce qui garantira une fréquentation élevée.

Vos membres peuvent apporter leurs contributions sous forme d'un don à la Fondation Hermione, qui, sous l'égide de la Fondation du Patrimoine, délivre des certificats fiscaux permettant de bénéficier des déductions fiscales particulièrement attractives (ISF 75%, IR 66%) réservées au mécénat.

Il est important pour nous de recueillir un maximum d'engagements dès que possible, car la confirmation même de la venue de l'Hermione à Saint Malo est conditionnée par la réunion d'une somme minimum dans les prochaines semaines.

Afin que les dons puissent être affectés au projet Hermione Saint Malo 2016 – ce qui permettra aux donateurs, tout en bénéficiant des déductions fiscales du mécénat, de profiter également des contreparties réservées aux membres de votre association - ceux-ci devront être adressés à la Fondation Hermione c/o Comité Hermione Saint Malo 2016, Les Trauchandières, 35430 Saint Jouan des Guérets accompagnés du formulaire ci-joint. Ces chèques seront encaissés – et le certificat fiscal envoyé avec les justificatifs des contreparties accordées– dès que l'escala sera confirmée (au plus tard fin mars 2016) ; dans le cas contraire, ils seront retournés à leurs donateurs. Les dons peuvent également être adressés par internet à la Fondation Hermione en précisant bien un lieu de résidence dans le 22, 35 ou 50 : ces dons permettront à l'Hermione de se rapprocher de Saint Malo... ; par contre, pour les dons versés par internet, il ne sera pas possible de les restituer si l'Hermione devait ne pas venir à Saint Malo. Néanmoins, les donateurs recevront dans tous les cas leur certificat fiscal dès leur don versé.

Dans l'espoir que le contenu de notre lettre retienne votre attention, nous restons à votre disposition pour la préciser et répondre à toute question envoyée par mail à contact@hermionestmalo2016.net ou par téléphone au 06 73 88 12 54 ou au 02 99 81 38 30.

Si votre Association décide d'être partenaire de la venue de l'Hermione à Saint Malo en s'engageant à en faire la promotion active auprès de ses adhérents (Bulletin de l'Association, mailings, etc...), nous vous serions alors reconnaissants de nous le confirmer par écrit, votre lettre nous étant utile pour terminer de convaincre l'Association Hermione de Rochefort de la candidature de Saint Malo.

Nous nous permettrons de vous appeler prochainement pour vous proposer de vous en parler plus avant.

Recevez, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.



François Béjui
Responsable Associations et adhérents individuels
Comité Hermione Saint Malo 2016

Claude François
Président de l'Association Hermione Saint Malo 2016
Administrateur Association Hermione Lafayette,